



jeunesse
fédéralisme
représentation
innovation sociale
formation
international

SOIRÉE ÉTUDIANTE RESPONSABLE

Bulletin d'adhésion - Charte

Je soussigné(e) [Nom du Représentant] agissant pour
..... [Nom de l'association] en qualité
de [Poste], à ce titre, légalement responsable de la
bonne organisation des soirées étudiantes,

- considérant, que l'objectif de l'organisation d'un quelconque événement est de permettre à l'ensemble des étudiants de s'amuser en toute sécurité ;
- souscrivant à l'objectif de réduire le nombre de personnes en situation de risque, pendant un événement ou une soirée organisée par les associations étudiantes ;
- conscient qu'un message de prévention a beaucoup plus d'impact lorsqu'il est réalisé par des étudiants, en amont des événements et sur le long terme ;
- considérant que les accidents de la circulation restent la 1^{ère} cause de décès des jeunes de 18-24 ans, souvent dus à l'excès de consommation d'alcool, et qu'il convient de prendre les mesures les plus efficaces pour réduire ce nombre inacceptable dans les plus courts délais ;
- conscient que la mise en place d'actions de prévention a un coût extrêmement faible pour une association en comparaison du coût humain et social des risques liés à l'abus de consommation de substances psychoactives ;
- conscient de la responsabilité des acteurs étudiants et des structures étudiantes concernées organisateur d'événements ;
- conscient que les soirées étudiantes doivent être ouvertes à tous, accessibles et non discriminatoires.

S'ENGAGE À METTRE EN OEUVRE LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE « SOIRÉE ÉTUDIANTE RESPONSABLE » À TRAVERS TROIS VALEURS FONDAMENTALES :

LE RESPECT DES AUTRES ET DE SOI-MÊME
à travers une attitude responsable et solidaire.

LE RESPECT DE LA LOI à travers une attitude citoyenne.

L'ÉTHIQUE afin de garder une cohérence
dans l'action associative.



Coordonnées de l'association

Adresse postale* :

.....

.....

E-mail** :

Téléphone du responsable de l'association :

Date de renouvellement du prochain bureau de l'association : / /

**L'adresse indiquée sera l'adresse d'envoi du kit du signataire de la charte « Soirée Étudiante Responsable ».*
***L'email indiqué sera ajouté à la mailing générale de la FAGE à moins de cocher cette case*

Engagements concrets

Afin d'adhérer à la charte « Soirée Étudiante Responsable », l'association s'engage à mettre en place et à respecter **les engagements obligatoires suivants** :

- 1. S'interdire de créer et diffuser toute forme de communication (affiches, événements, ...) discriminatoires, stigmatisantes ou sexistes.
- 2. Avoir participé à une formation « Soirée Etudiante Responsable » au cours d'un événement FAGE, lors d'un Week-End de Formation (WEF) ou en ligne.
- 3. Contracter une assurance responsabilité civile afin de vous couvrir notamment lors de l'organisation de soirées étudiantes (cf. partenariat assurance de la FAGE).
- 4. Créer un espace calme non fumeur, de réassurance pour les étudiants qui souhaiteraient se rafraîchir et reprendre leur esprit (en fonction des locaux : à minima, mise à disposition d'eau potable et de chaises / fauteuils).
- 5. Disposer d'un poste de secourisme tel que la sécurité civile ou la Croix Rouge pour toute soirée de plus de 400 personnes, en deça, avoir une équipe de bénévoles briefée.

Par ailleurs, l'association s'engage à mettre en place et respecter **au moins trois des engagements facultatifs** suivants :

- 6. Informer des dangers de la consommation de substances psychoactives, sur la conduite, lors de chaque événement étudiant organisé par votre association (*campagne « Actions de sécurité routière »*).
- 7. Prévoir des transports en commun ou des retours en navette afin de sécuriser le retour à domicile des jeunes lors de chacune des soirées étudiantes organisées par votre association. Si ce n'est pas possible ou pour les conducteurs, mettre en place le dispositif « conducteur désigné » en place.
- 8. Mettre à disposition des bouchons d'oreilles sur le stand de prévention lors de vos soirées étudiantes (inclus dans le kit du signataire). Informer sur les risques de perte d'audition liés à une exposition trop forte au son notamment via un audiomètre (en faire la demande à la FAGE).
- 9. Proposer des softs à tarif préférentiel ou gratuits (à négocier avec le gérant de l'établissement) et développer une offre de cocktails sans alcool élaborée.
- 10. Mettre à disposition gratuitement des préservatifs masculins et féminin à chacune de vos soirées étudiantes.
- 11. Participer à un stage de formation à l'attestation du PSC1 ou avoir une ou plusieurs personnes déjà formées au sein de l'équipe d'organisation des événements.
- 12. Inclure une démarche de développement durable au cours de sa soirée en mettant en place des verres consignés/ecocup, luttant contre le gaspillage alimentaire, etc.
- 13. Anticiper les situations de handicap pour rendre sa soirée accessible à l'ensemble des étudiants.
- 14. Si vous êtes une fédération territoriale ou une fédération disciplinaire : informer votre réseau d'associations des campagnes et des outils actuels de prévention mis à disposition par la FAGE.

L'association signataire devra mentionner son adhésion à la charte dans sa communication et utiliser le logo « Soirée Étudiante Responsable » sur tout document élaboré dans le cadre d'une action relayant les messages et valeurs de la charte, sous réserve d'une validation préalable de la FAGE.

L'association signataire s'engage à compléter le questionnaire bilan de la FAGE, après chacune de ses soirées étudiantes. La FAGE pourra communiquer sur les actions de prévention de l'association signataire à travers ses supports de communication ou projets. La signature du bulletin d'adhésion engage les parties pour **une période correspondante au mandat du bureau de l'association signataire.**

Fait à, le / /

Signature :

Cachet de l'association :

Liste des outils de prévention mis à disposition par la FAGE, lors de vos actions de prévention en soirées.

- **Kit du signataire de la charte « Soirée Étudiante Responsable »**

- affiches « Soirée Étudiante Responsable » ;
- dépliants reprenant les valeurs de responsabilité, de citoyenneté et d'éthique ;
- stickers « Soirée Étudiante Responsable » ;
- bracelets « Organisateur responsable » ;
- carte de cocktails softs ;
- bouchons d'oreilles ;
- kits « Bien dans ta soirée » ;
- guide technique de l'organisateur d'événements responsables ;
- kit logos « Soirée Étudiante Responsable » (transmis par mail).

- **Campagne de la FAGE « Actions de sécurité routière »**

Le kit de mobilisation « Actions de sécurité routière » comporte les outils suivants :

- affiches « Substances psychoactives et sécurité routière » ;
- outils de communication de la campagne nationale « SAM » de la Sécurité routière ;
- éthylotests chimiques ou électroniques.

- **Partenariat Manix®**

Pour organiser une soirée en partenariat avec Manix® et bénéficier d'une dotation gratuite en préservatifs, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne « Soirée étudiante Manix® » (www.fage.org), dans un délai minimum de 4 semaines avant la date de votre soirée.

- **Partenariat Assurance**

La FAGE vous propose une assurance responsabilité civile adaptée à vos besoins.

Pour obtenir un devis, téléchargez la fiche diagnostique sur www.fage.org. Complétez, signez et renvoyez la fiche diagnostique par courrier ou mail (services@fage.org).

- **Réduction SACEM**

Le partenariat entre la SACEM et la FAGE vous permet de bénéficier de 32,5 % de réduction sur les redevances de vos manifestations. Pour obtenir votre attestation SACEM, remplissez le formulaire sur www.fage.org.

Plus d'informations sur www.fage.org

FAGE
Fédération des Associations Générales Étudiantes
5, rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris

Tél. : 01 40 33 70 70
E-mail : soireeresponsable@fage.org